



Agence française  
des chemins  
de Compostelle

## CONVENTION POUR L'IMPLANTATION DU CLOU DE JALONNEMENT DE L'ITINERAIRE CULTUREL EUROPEEN CHEMINS DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

### Entre

L'Agence française des Chemins de Compostelle, situé au 4, rue Clémence Isaure à TOULOUSE (31000), représentée par sa directrice Laure Koupaliantz.

### Et

Il est convenu ce qui suit :

**Vu pour être annexé à la délibération  
en date du 19 MAI 2025**



**Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN**

### Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de formaliser les règles d'implantation du clou de jalonnement de l'itinéraire culturel européen « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle » dans le centre urbain de Lectoure

L'implantation du clou participe à la démarche de qualification du tracé du « chemin de Saint-Jacques » dans un centre urbain : il met en scène un parcours urbain qualitatif destiné aux visiteurs, touristes, promeneurs, randonneurs ou pèlerins, en reliant des monuments significatifs du patrimoine jacquaire dans un centre historique. Il qualifie le tracé du sentier de randonnée en espace urbain et renforce son balisage et sa lisibilité.

Son implantation s'inscrit dans une démarche plus globale de valorisation de l'itinérance et du patrimoine dans l'espace urbain traité.

L'Agence française des chemins de Compostelle en a les droits moraux et patrimoniaux par convention avec la Communauté des Communes de la Ténarèze (Gers) qui a initié la création de ce type de clou.

Un cahier des charges précise les caractéristiques du clou et les préconisations d'implantation et de valorisation.

**La commune de Lectoure** porte un projet de valorisation du chemin de Compostelle par l'implantation de signalétiques et le développement d'aménités pour les marcheurs ou de supports d'information / interprétation pour les visiteurs et habitants.

La présente convention fixe les conditions d'utilisation du clou de jalonnement par la commune de Lectoure.

## **Article 2 : Contexte du projet**

La commune de Lectoure a obtenu le label « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France » signé par convention le 1<sup>er</sup> juin dernier 2024.

Afin de conforter et de poursuivre la démarche d'amélioration de l'accueil des randonneurs, cheminants et pèlerins de passage à Lectoure, la commune a décidé de mettre en valeur le chemin, de renforcer sa visibilité aux yeux de tous, par l'implantation de clous de jalonnement

Ce clou est conçu sur la base du cahier des charges de l'Agence française des Chemins de Compostelle.

L'Agence valide la maquette du clou présentée par le prestataire retenu par la collectivité maître d'ouvrage.

La société Openspace, entreprise située à Toulouse, a été retenue par la collectivité pour assurer la fabrication.

## **Article 3 : LE CLOU**

Le clou comporte des éléments génériques non modifiables et précisés dans le cahier des charges.

Le clou est fabriqué à 29 exemplaires.

Nombre de clous posés : 29

Nombre de clous conservés en réserve pour maintenance : 3

## **Article 4 : TRACE D'IMPLANTATION**

Le clou a vocation à marquer le passage du chemin de Saint-Jacques aux yeux de tous. Il est identitaire et positionnel.

Ce clou est positionné de manière à ce que la flèche/triangle indique la direction à suivre.

### **Le choix du tracé d'implantation prend en compte :**

- La qualité du cheminement piétonnier :  
*revêtement du sol, sécurité du parcours, visibilité du clou par le piéton dans les rues ou espaces ouverts à la circulation ou au stationnement automobile.*

- La qualité de l'environnement urbain balisé :  
*passage dans le centre urbain, passage dans les lieux patrimoniaux et historiques significatifs (du point de vue de l'histoire et de l'organisation urbaine médiévale, du point de vue du pèlerinage et de la progression vers l'édifice religieux qui incarne la tradition historique du pèlerinage dans la commune).*
- Le tracé du sentier GR® qualifié de chemin de Saint-Jacques pour coïncider avec lui.

### **Le tracé d'implantation du clou est établi selon les principes suivants :**

- il débute au point d'entrée de l'itinéraire jacquaire urbain de la rue nationale (depuis son intersection avec la rue Barbacane) jusqu'au Belvédère
- il conduit vers les édifices historiques, civils ou religieux, significatifs pour la thématique jacquaire :
  - Hôtel des trois boules
  - Cathédrale Saint Gervais-Saint Protais
  - Ancien évêché
  - Hôpital château des comtes d'Armagnac
  - Belvédère
- les clous sont implantés dans l'espace piétonnier sur les trottoirs

Le clou est un équipement pérenne, dont l'entretien revient à la collectivité.

### **Densité d'implantation**

Le plan d'implantation est équivalent au tracé urbain du GR 65 - Via Podiensis et fait environ 800 mètres soit un clou tous les 30 mètres.

### **Concertations mises en œuvre pour le choix du tracé**

Le tracé d'implantation est pérenne et qualitatif. Il associe l'Agence Française des chemins de Compostelle, l'UDAP, la Direction départementale Déplacements Infrastructures Service Gestion Infrastructures (CD 32),

Cette concertation permet de pérenniser le tracé dans le double cadre d'une inscription au PDIPR et de la mise en valeur d'un centre historique.

### **Technique de pose**

Réalisation d'un trou au marteau perforateur, garni au scellement chimique et fixation complétés par 2 plots de calage sous le clou pour prévenir une usure du sol pour enfoncer davantage le clou.

## Article 5 : ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Ce balisage urbain participe d'une meilleure qualification du parcours et d'un renforcement de l'attractivité touristique de la commune au service des touristes et des pèlerins-randonneurs.

Ce jalonnement est accompagné des actions dans l'un ou plusieurs items suivants :

Embellissement et qualification du parcours :

*Site les jardins du Hountanèr*

Aménagements bien-être et confort du cheminant :

*Améliorer la signalétique des services à partir des lieux d'accès*

Interprétation et animation du patrimoine du parcours et du territoire :

*Proposer régulièrement un travail avec les scolaires (itinérances / Compostelle)*

Développement de l'offre touristique :

*Organise des évènements, des conférences, des expositions autour du thème jacquaire*

## ARTICLE 6 : PROPRIETE ET CONDITIONS D'AUTORISATION D'USAGE DU CLOU

Le droit patrimonial du clou appartient à l'Agence française des chemins de Compostelle. Ce clou fait l'objet d'un dépôt à l'INPI sous les classes 6 (métaux communs et leurs alliages), 14 (joaillerie, bijouterie), 16 (produits de l'imprimerie), 24 (tissus), 25 (vêtements, chaussures, chapellerie), 41 (éducation, formation, divertissement, activités sportives et culturelles). L'Agence s'assurera du respect de la propriété intellectuelle.

Les reproductions à des fins de commercialisation et de publicité sont interdites, sauf indication expressément contraire dans la convention entre l'Agence et l'adhérent.

L'Agence sera informée et associée aux projets visant à modifier le tracé ou renouveler les clous, ou compléter le parcours.

Fait en deux exemplaires à ..... Le .....

Directrice de l'Agence française  
des chemins de Compostelle

Nom et qualité du signataire pour le  
maitre d'ouvrage



ÉTAPE 22

# Lecture La Romieu

<b>Distance</b>	18.8 km	<b>Durée</b>	5h
<b>Dénivelé positif</b>	290 m	<b>Dénivelé négatif</b>	280 m
<b>Point haut</b>	210 m	<b>Point bas</b>	80 m
<b>Difficulté</b>	Moyenne	Trace GPS	

Étape précédente

Étape suivante

## emplacement des clous de jalonnement

30 m	6 rue nationale	390 m	Place Daniel Seguin
60 m	12 rue nationale	420 m	Place Jean-François Bladé
90 m	22 rue nationale	450 m	108 rue nationale
120 m	30 rue nationale	480 m	116 rue nationale
	place du Général de Gaulle	510 m	122 rue nationale
	place du Général de Gaulle	540 m	132 rue nationale
150 m	38 rue nationale	570 m	144 rue nationale
180 m	48 rue nationale	600 m	148 rue nationale
210 m	50 rue nationale	630 m	jet d'eau
240 m	68 rue nationale	680 m	cours d'Armagnac
270 m	76 rue nationale	680 m	devant l'hôpital château
300 m	84 rue nationale	710 m	2 impasse du château
330 m	90 rue nationale	740 m	4 impasse du château
360 m	96 rue nationale	770 m	Belvédère
		790 m	sur le Belvédère



Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025

Publié le 22/05/2025

ID : 032-213202088-20250519-2025MAI19\_174-DE

